

DE2025_0912_22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 27
Pouvoirs : 3
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 02 décembre 2025

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) KREMER Emeline (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Attribution d'une subvention au VELO LOISIR VAL D'AIX

Date de transmission de l'acte: 10/12/2025

Date de reception de l'AR: 10/12/2025

042-244200614-DE2025_0912_22-DE

A G E D I

Monsieur le Président expose à l'assemblée la demande de subvention du Vélo Loisir Val d'Aix

Dans le cadre de la mise en place des chemins de VTT par la Communauté de Communes, le Vélo Loisir Val d'Aix doit s'affilier à la Fédération Française de Cyclisme. Le coût d'adhésion pour le VLVA est de 839€

Suite à cet exposé, le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention de 839 € au Vélo Loisir Val D'Aix

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 09/12/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Prefecture le : 10/12/25
et de la publication le : 10/12/25
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 10/12/2025
Date de reception de l'AR: 10/12/2025
042-244200614-DE2025_0912_22-DE
A G E D I